

Inscription et télé inscription en 2nde : année scolaire 2024 – 2025

L'inscription des élèves affectés en classe de 2^{nde} au lycée Ambroise Volland, au titre de l'année scolaire 2024 – 2025, se fera selon le calendrier suivant.

INSCRIPTION EN 2^{nde}	
Date	Établissement
Vendredi 5 juillet 2024	Adam de Villiers (A à L)
	Terre-Sainte (A à L)
	Adam de Villiers (M à Z)
Samedi 6 juillet 2024	Terre-Sainte (M à Z)
	Tamarins
Lundi 8 juillet 2024	2 ^{nde} CCD (sous affectation du Rectorat) + INTERNES*
	Paul Hermann (A à L)
Mardi 9 juillet 2024	Saint-Charles
	Paul Hermann (M à Z)
	Autres Établissements
	Retardataires

➔ Tout élève non inscrit et qui n'aurait pas manifesté l'intention de le faire **au plus tard le 9 juillet 2024** sera considéré comme démissionnaire.

Le lycée Ambroise Volland est un établissement scolaire public. L'inscription vaut engagement à respecter la totalité du règlement intérieur. En particulier l'obligation d'assiduité s'applique à tous et pour tous les cours du lundi au vendredi inclus ; le port de signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

***Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte
 Les élèves devront être accompagnés du responsable légal.***

Liste des pièces à fournir
Aucune photocopie ne sera faite sur place

1. Photocopie du livret de famille
2. Photocopie de la pièce d'identité ou passeport de l'élève
3. Photocopie du justificatif d'adresse
4. 4 photos d'identité (**inscrire au dos Nom et Prénom**)
5. Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires
6. Attestation Sécurité Routière Niveau 2 [ASSR2]
7. RIB au nom du responsable légal du demandeur de la bourse.
8. Copie du PAP ou PAI et copie de l'aménagement scolaire / dossier MDPH.

*[dossier administratif à télécharger sur le site : <http://lycee-ambroise-volland.ac-reunion.fr/>] **A COMPLETER ET A RAMENER LORS DE L'INSCRIPTION.**

SERVICE RESTAURATION : forfait 4 jours / forfait 5 jours / INTERNE [voir service Gestion]

Inscription à l'internat pour les élèves habitants HORS SECTEUR et affectés en 2^{nde} option CCD et avec accord du lycée.

- Certificat médical attestant que l'élève n'est atteint d'aucune infection l'empêchant de vivre en collectivité (physique ou mentale)
- 2 photos
- Une copie de l'attestation responsabilité civil
- La photocopie de la carte vitale de l'élève ou de ses parents s'il n'a pas sa carte
- La demande d'inscription et désignation du correspondant complétée et signée
- La fiche infirmerie complétée
- La désignation du correspondant complétée et signée par la famille et le correspondant accompagné du justificatif d'adresse et d'une copie de la pièce d'identité de celui-ci domicilié sur les communes du Tampon, Petite-Ile, Saint Louis ou Saint Pierre (vous trouverez en annexe la zone limite géographique pour les correspondants)

- ***Tout dossier incomplet sera refusé.***